

# AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3  
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Titre :

Avis n° :

du :

Secteur (bief) :

Fait(s) à signaler :

Vu l'avis la demande enregistrée sous le numéro 2024-SEVAD-PY-MC014 présentée par la ville de Pontivy pour l'organisation par la ville de Pontivy d'un feu d'artifice le 14 juillet 2024;

Considérant qu'il convient d'interdire, par mesure de sécurité, la présence d'embarcations sur le périmètre de la manifestation;

Les usagers sont informés que la navigation, le mouillage et le stationnement de toutes embarcations seront interdits dans le bassin de jonction, entre l'écluse n° 1, l'écluse 107 du Ponteau et déversoir de Toulboubou, du 13 juillet 19h15 au 15 juillet 9h.

(CF périmètre concerné délimité en orange dans le plan annexe)

Avis émis par :



**Direction des Canaux de Bretagne**  
canauxdebretagne@bretagne.bzh  
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :  
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton  
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7  
**canaux.bretagne.bzh/**